

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Althen-des-Paluds - Monteux - Pernes-les-Fontaines

Nombre de délégués en exercice	31	Absents représentés :	4
Présents	25	Absents non représentés :	2
VOTANTS			29

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 22 Novembre 2016, après convocation légale reçue le 16 Novembre 2016, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

Etaient présents :

M. Rémy ARNAUD, M. Henri BERNAL, Mme Karine CANDALE, M. Didier CARLE, M. Jean-Claude DANY, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, M. Pierre GABERT, Mme Arlette GARFAGNINI, Mme Annie GARNERO, M. Robert IGOULEN, Mme Françoise LAFAURE, M. Bernard LE MEUR, M. Yannick LIBOUREL, Mme Nadia MARTINEZ, Mme Annie MILLET, Mme Laurence MONTERDE, M. Michel MUS, Mme Nicole NEYRON, M. Claude PARENTI, M. Christian SOLLIER, M. Michel TERRISSE, Mme Sylviane VERGIER, Mme Isabelle VINSTOCK.

Etaient Absents représentés :

Mme Jacqueline BOUYAC, (pouvoir donné à M. Michel TERRISSE),
Mme Sabine CHAUVET, (pouvoir donné à Mme Laurence MONTERDE),
M. Thomas CONSTANTIN, (pouvoir donné à M. Christian GROS),
M. Lucien STANZIONE (pouvoir donné à Mme Maryline EYDOUX).

Etaient Absents non représentés :

M. Pascal BONNIN, M. Alain BRES.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : Mme Karine CANDALE ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Donné acte des décisions communautaires

Monsieur le Président informe l'Assemblée des dernières décisions qu'il a été amené à prendre, à savoir :

N° 63 du 02/11/2016 : Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment industriel sur le site du Pérussier à Monteux d'une surface utile d'environ 44 m² répartie en 2 cellules de respectivement 23 m² et 21 m² avec Monsieur Didier BARNIER, auto-entrepreneur, domicilié à MORIERES LES AVIGNON (84310), 145 Rue de la République, (Création artistique relevant des arts plastiques). Le présent contrat de location est un **bail de courte durée de 36 mois**, prenant effet **au 1^{er} Novembre 2016** et s'achevant au plus tard **le 31 Octobre 2019**. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à **132.00 €HT** (3.00 €HT le m²), **soit 158.40 €TTC**.

N° 64 du 02/11/2016 : Signature d'une convention concernant les travaux d'effacement des câbles de communications électroniques existants, avenue du 11 Novembre à Pernes les fontaines, avec la **Société ORANGE**, 78 rue Olivier de Serres 75015 PARIS. La présente convention est conclue moyennant le tarif de **4 380.46 €**.

N° 65 du 08/11/2016 : Signature d'un avenant N°3, au marché « Acquisition de vêtements et de chaussures de sécurité pour les agents techniques de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » avec le titulaire du marché: **BERTON SICARD** B.P. 698 – 84033 AVIGNON CEDEX 3. Suite à l'arrêt de fabrication de la Parka 4 en 1 « ANNAPURNA » (réf PARKAANNAP1) et du Gilet anti froid à haute visibilité « ANNAPURNA » (réf GILAFANNAP1) au prix de 70,74 € HT, référence du marché (4ième ligne du DQE), le titulaire propose le remplacement de celle-ci par le modèle **Parka 4 en 1 « HV SIRIUS OPTIAL » au prix de 61,90 € HT.**

Le Conseil Communautaire,

Monsieur Christian GROS, Président, entendu,

Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

PREND ACTE des décisions que le Président a été amené à prendre.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme.

Christian GROS

**Président de la Communauté de communes
Les Sorgues du Comtat**

Le Président,

